TOURAINE LE DÉPARTEMENT

VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE

France Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région Centre-Val de Loire

#17 AU FIL DE LA FIBRE

MARS 2021 /// WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR /// NEWSLETTER TOURAINE

MOT DU PRÉSIDENT

Le 18 mars dernier, la Banque des Territoires m'a invité à participer à la 3ème édition du Printemps des Territoires, organisée à Paris. La table ronde, portée par Olivier Sichel, Président de la Banque des Territoires, avait pour thème : Numérique - Très Haut Débit.

J'ai apporté le témoignage d'une réussite collective du déploiement de la fibre sur les territoires ruraux. La suppression de la fracture numérique est en cours sur nos départements de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire et d'ici fin 2023, les 513 communes concernées par notre Réseau d'Initiative Publique seront ouvertes à la fibre.

Ce programme conduira à une égalité des territoires, et donc des citoyens, dans l'accès de tous au Très Haut Débit. 100 % du territoire sera fibré, habitat isolé compris.

Au total, 320 000 prises seront construites pour un engagement financier d'un demi milliard d'euros avec près de 90 % du financement assuré par TDF et la Banque des Territoires. Notre projet en Val de Loire est le plus important investissement réalisé par la Banque des Territoires dans le numérique. Sa participation dans la société Val de Loire Fibre est de 30%.

Une fois de plus, j'ai constaté les atouts de notre convention et la position favorable de notre territoire dans le Plan France Très Haut Débit :

- une réelle desserte de l'habitat isolé pour un vrai 100%, alors que d'autres territoires devront se résoudre à un mixte technologique.
- un planning de déploiement volontariste à fin 2023, alors que l'État fixe le FttH pour tous à horizon 2025.
- un plan de financement bouclé et optimisé : le coût à la charge de nos collectivités locales est parmi les plus faibles.

Dans cette newsletter, vous retrouvez bien évidemment les dernières actualités du Syndicat mais également des réponses à vos questions ou des informations utiles afin de vous accompagner tout au long de ce projet de déploiement de la fibre.

Bonne lecture.

Bernard PILLEFER
Président du SMO Val de Loire Numérique

MON MÉMO : Liens et contacts utiles

Quand arrive la fibre ?

1- Pour les habitants et entreprises

Le **serveur d'éligibilité de Val de Loire Fibre** reste la référence :
https://www.valdeloirefibre.fr/#/test-eligibilite

2- Pour nos membres

Carte des nouveaux plannings :
https://websig.pilote41.fr/applis/THD/

Carte technique et de commercialisation :
https://websig.pilote41.fr/applis/FttH/

Comment contacter Val de Loire Fibre ?

Sur des sujets liés aux travaux sur la commune :

1. contacter **les conducteurs de travaux et chargés d'affaires connus** des entreprises prestataires ou de Val de Loire Fibre
2. mail générique en cas de problème ou d'escalade :
   mairie-travaux@valdeloirefibre.fr

Sur des sujets liés à l'exploitation :

1. Difficulté de raccordement ou coupure de service pour un habitant ou une entreprise **le point d'entrée unique est le Fournisseur d'Accès Internet qui doit traiter avec attention la demande de son client**.
2. Signaler des dommages : armoire cassée, fibre aérienne au sol, équipement abîmé...
   derangement_reseau.valdeloirefibre@tdf.fr

Comment contacter le Syndicat ?

Nos chargés d'affaires sont à votre écoute :

- Loir-et-Cher : Romain Griveau
  06 30 55 39 42 - rgriveau@valdeloirenumerique.fr
- Indre-et-Loire : Frédéric Le Benoist
  06 48 30 99 09 - flebenoist@valdeloirenumerique.fr

Appréhender l'arrivée du Très Haut Débit : "les fiches FttH à télécharger"
https://www.valdeloirenumerique.fr/comprendre-le-haut-debit/fiches-explicatives-fibre/

LE TUTO

Val de Loire Fibre a mis en place un serveur d'éligibilité afin que chacun connaisse la date d'arrivée de la fibre et les opérateurs présents.
Son utilisation est très facile !

Découvrez son fonctionnement

ACTUALITÉS

LE DÉPLOIEMENT EN CHIFFRES - fin mars

65 000 prises construites :
20% du projet

50 000 prises commercialisables :
15% du projet

100 communes concernées par des ouvertures commerciales

10 000 abonnés

CONSEIL SYNDICAL du 27 février

Un Conseil Syndical s'est tenu à Parçay-Meslay le 27 février. Cette instance réunit régulièrement les 54 conseillers syndicaux titulaires, issus des différents membres du Syndicat : Région, Départements, EPCI. Chaque collectivité membre a au moins un représentant.

- 5 délégués — CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER — 20 voix
- 5 délégués — CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE — 20 voix
- 4 délégués — RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE — 20 voix
- 20 délégués — EPCI DU LOIR-ET-CHER — 20 voix
- 20 délégués — EPCI D'INDRE-ET-LOIRE — 20 voix

Même si le point d'orgue de la réunion résidait dans la présentation de la plate-forme Data Val de Loire par les équipes Smart, le déploiement de la fibre a bien entendu suscité de nombreux échanges.

Les différents représentants ont remonté les demandes des élus locaux : plus de communication en amont des travaux, identification d'interlocuteurs privilégiés, amélioration du serveur d'éligibilité... Toutes ces demandes sont relayées auprès de notre délégataire Val de Loire Fibre qui, très à l'écoute du terrain, fait évoluer ses process quand cela s'avère nécessaire.

OUVERTURES COMMERCIALES

Le nombre de prises commercialisables est passé de 40 000 à 50 000 au cours des deux derniers mois avec de nouvelles communes qui bénéficient de l'arrivée de la fibre. À chaque ouverture commerciale, Val de Loire Fibre continue d'organiser une rencontre avec la commune concernée afin de convenir des modalités de communication auprès des administrés.

Différents vecteurs sont utilisés pour communiquer : flyers et mot du maire dans les boîtes aux lettres, sites internet des différents acteurs, réseaux sociaux… Val de Loire Fibre s'installe ponctuellement sur les marchés des communes concernées afin de faire connaître l'arrivée de la fibre.

Récapitulatif des rendez-vous préparatoires réalisés en février/mars

CORMENON
CC Collines du Perche
2 février

MONDOUBLEAU
CC Collines du Perche
11 février

LESTIOU
CC Beauce Val de Loire
15 février

COURBOUZON
CC Beauce Val de Loire
16 février

MOSNES
CC Val d'Amboise
16 février

MESLAY
CA Territoires Vendômois
18 février

LASSAY-SUR-CROISNE
CC Val de Cher-Controis
23 février

AVARAY
CC Beauce Val de Loire
25 février

MONTHODON
CC Castelrenaudais
22 mars

SAINT-HILAIRE-LA-GRAVELLE
CC Perche et Haut Vendômois
23 mars

SAINT-SENOCH
CC Loches Sud Touraine
23 mars

FONTAINE-LES-COTEAUX
CA Territoires Vendômois
24 mars

SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE
CC Touraine Val de Vienne
29 mars

POUZAY
CC Touraine Val de Vienne
30 mars

TOURNÉE DES EPCI

Le Syndicat s'est engagé en début d'année à rencontrer chaque EPCI afin de faire un point complet sur le déploiement de la fibre. Val de Loire Fibre nous accompagne afin de présenter l'avancement spécifique sur votre territoire et répondre aux différentes questions qui en découlent.

5 rendez-vous étaient organisés sur la période.

Merci pour vos accueils !

Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire
16 février

Communauté de communes Bléré Val de Cher
18 mars

Communauté de communes Loches Sud Touraine
25 mars

Communauté de communes Sologne des Étangs
30 mars

Tours Métropole Val de Loire
31 mars

TÉMOIGNAGE D'UNE ENTREPRISE

Retrouver l'interview d'une entreprise raccordée - Barbosa.

Lire

LA COMPLÉTUDE

100% des adresses raccordables à l'issue du déploiement de la fibre optique !

La mise en œuvre des moyens pour atteindre cet objectif est complexe et comporte bien évidemment des aléas. Lorsqu'une commune ouvre à la commercialisation ses premières prises optiques, après un long chantier de déploiement de la fibre, il est rare que l'intégralité des adresses de la commune, d'un seul coup, puissent prétendre à un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à internet (FAI).

Pourquoi la fibre est dans ma rue / dans mon quartier / dans ma commune et pas encore disponible pour moi ?

C'est une question récurrente que peuvent poser vos administrés.
Le premier élément de réponse se trouve dans le découpage des zones de couverture de chaque local technique. Le déploiement s'effectue par plaque technique de 300 à 400 foyers qui sont alimentés par une armoire de rue en fonction du calendrier prévisionnel. "La frontière" entre deux plaques peut se situer au milieu d'une rue ou d'un carrefour : la fibre sera donc disponible rapidement d'un côté et il faudra attendre le déploiement sur la seconde plaque de l'autre.

Le deuxième élément de réponse réside dans le cadencement des travaux. Souvent, le constructeur déploie, dans un premier temps, dans les infrastructures souterraines existantes puis se charge du déploiement en aérien. L'ouverture à la commercialisation d'une armoire s'effectue lorsque un nombre suffisant de prises sont construites : au minimum 50% et parfois beaucoup plus : 70, 80 voire 90%...

Le terme complétude consiste ensuite à achever en totalité la couverture à 100% de la réalisation des prises attachées à cette armoire. Cela s'effectue dans les mois qui suivent l'ouverture initiale et jusqu'à une année.

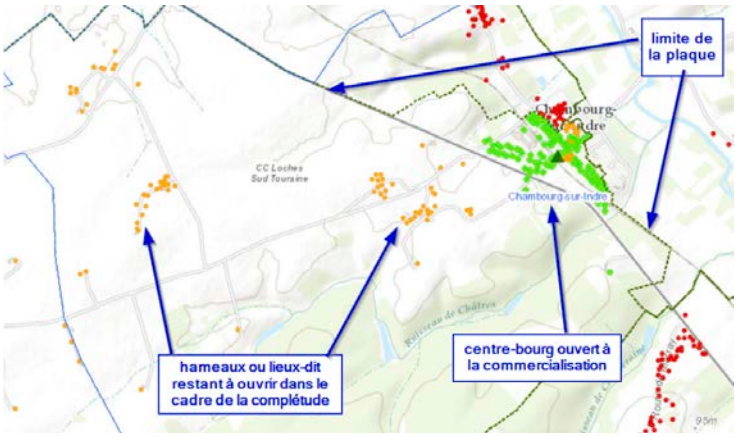

Des obstacles naturels ou imprévisibles peuvent provoquer des ralentissements dans le déroulé des travaux : absence de conventions immeubles, génie civil bouché, pénurie sur un matériel particulier, études complémentaires, autorisations administratives particulières, nécessité de regrouper des travaux comme pour la plantation de poteaux, travaux de voirie et d'enfouissement en cours ou planifiés…

Les exemples sont nombreux et multiples. Cela explique souvent pourquoi les équipes de déploiement peuvent quitter une commune non achevée à 100% pour revenir quelques mois plus tard, souvent à l'étonnement des habitants.

- rappel : les dates du déploiement sont indiquées sur : https://www.valdeloirefibre.fr/#/test-eligibilite
- l'ARCEP, le "gendarme" des télécoms, impose aux opérateurs déployant la fibre optique une obligation de complétude des déploiements. Elle doit se faire dans un délai "raisonnable", au plus de 2 à 5 ans, en fonction des caractéristiques de la zone. Dans le cadre de la convention de DSP de notre territoire, Val de Loire Fibre a pour engagement de finaliser cette complétude dans un délai d'un an.
- les constructions nouvelles n'entrent pas dans le cadre de la complétude. Pour accompagner la croissance naturelle du nombre de locaux, des opérations de densification du réseau sont mises en œuvre afin de rendre chaque local du périmètre du projet éligible à la fibre optique. Val de Loire Fibre s'engage sur un délai maximum de 6 mois à compter du signalement ou de la détection d'un nouveau local.

LA BORNE TERRITORIALE, DE LA CONNECTIVITÉ POUR VOTRE COMMUNE

Val de Loire Numérique propose à chaque commune de bénéficier de l'installation d'une borne wifi lorsque les premières prises commercialisables à la fibre optique arrivent. Cette borne a pour vocation de créer un point de connexion internet, gratuit et sécurisé, à destination des habitants. L'emplacement de cette borne est choisi par les communes (sous réserve des contraintes techniques et réglementaires) et l'installation est assurée après la signature d'un contrat avec Val de Loire Numérique.

Où installer cette borne ?

Il est possible de choisir une installation en intérieur ou en extérieur. Les espaces à couvrir sont nombreux, même pour les plus petites communes :

- abords de la mairie ou de petits commerces...
- salle des fêtes, bibliothèque, maisons des associations...
- aire de jeu ou de pique-nique, city-park, équipement sportif...

Il est important de privilégier un emplacement qui apportera le plus de service aux citoyens. Attention, la borne wifi nécessite un branchement électrique et un accès internet opérationnel à proximité.

Concriers

Gy-en-Sologne

Saint-Viâtre

Saint-Georges-sur-Cher

Qui finance ?

L'installation est gratuite pour la commune et prise en charge par notre délégataire Val de Loire Fibre. Il s'agit d'une disposition négociée dans la délégation de service public.

Les frais de maintenance annuels restent à la charge de la commune pour 103,52 € HT par an et par borne (hors accès Internet et électricité).

Votre commune rejoint ainsi le réseau Val de Loire Wifi public qui comprend à la fois les bornes wifi territoriales et les bornes wifi touristiques sur le territoire d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher. L'utilisateur se connecte très simplement via le portail unique Val de Loire Wifi public. Pendant un mois, pas besoin de se réauthentifier, il sera reconnecté automatiquement.

Val de Loire Wifi public est la première brique du projet «Smart Val de Loire».

Télécharger la plaquette complète.

Contact :

Maxime LEFRANCOIS - Chargé d'affaires Wifi
mlefrancois@valdeloirenumerique.fr
02 47 31 48 98 / 06 42 67 99 76

LES DÉMARCHAGES FRAUDULEUX

Nous continuons à recevoir des remontées régulières des mairies sur des entreprises sans scrupule qui n'hésitent pas à usurper des logos d'opérateurs ou même d'institutions pour effectuer du démarchage illicite.

Des particuliers et entreprises ont notamment reçu des courriers émanant d'un organisme dénommé « Tous à la fibre » proposant un raccordement imminent et sans frais « à un accès haut débit ». Cet organisme se présente comme une « association loi 1901 ».

Cette démarche n'a strictement aucun lien avec le déploiement actuel de la fibre optique réalisé sur les départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher par notre délégataire Val de Loire Fibre, titulaire d'une délégation de service public confiée par notre Syndicat.

Ce type d'hameçonnage par courriers, fax ou mails incite les destinataires à partager leurs données en proposant la réalisation d'audits ou de diagnostics.

Il convient avant tout de rester vigilant, de ne pas donner suite à ce type de sollicitation et de ne pas répondre aux propositions. En cas de doute, pas de précipitation, contactez vos opérateurs d'accès à internet ou le Syndicat.

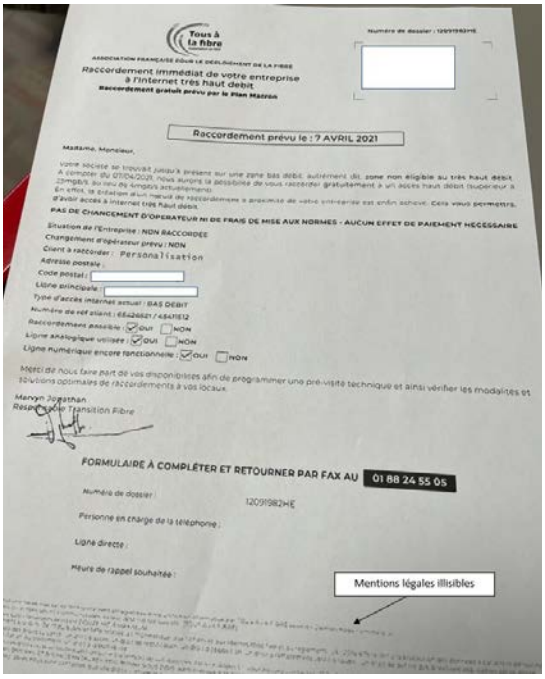

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE À LA UNE

La presse nationale traite régulièrement des difficultés de raccordement à la fibre ou des problèmes dans l'exploitation des réseaux. Ces articles peuvent légitimement inquiéter vos administrés. Il s'agit d'une problématique nationale résultant la plupart du temps de la multiplicité des intervenants sur ce réseau neuf.

Tech & web

Actualités Start-up Tests Pratique Jeux vidéos

Raccordement à la fibre: couacs en série et colère des clients

La demande est forte mais parfois, l'installation vire au cauchemar. Le gouvernement veut remettre de l'ordre.

Par Elsa Bembaron

Publié le 05/03/2021 à 19:34, mis à jour le 06/03/2021 à 09:53

Les Echos

Fibre optique : le raccordement des Français vire au casse-tête

Les zones restant à couvrir étant désormais surtout à la campagne, les obstacles se multiplient sur le terrain. La filière demande des assouplissements.

Par exemple, les opérateurs commerciaux nationaux ont recours à de nombreux sous-traitants, parfois en cascade, qui réalisent les raccordements abonnés pour leur compte. Certains prestataires peuvent être peu attentionnés et ne respectent pas toujours le travail réalisé en amont.

Le Syndicat travaille activement avec Val de Loire Fibre sur ces questions primordiales pour **amener la fibre à chacun** dans de bonnes conditions et **garantir la pérennité de notre réseau Très Haut Débit.**

Nous avons demandé depuis plus d'une année plusieurs points de vigilance :

- un suivi particulier sur le contrôle des raccordements faits directement par les FAI à la fois par de la pédagogie auprès des intervenants mais également des sanctions pour les personnes malveillantes.
- un suivi de la qualité de l'exploitation et surtout des incidents/malfaçons à travers l'activité du "guichet FttH" qui gère les relations techniques avec ces opérateurs.

Par ailleurs, une démarche portée par l'ensemble des SMO au niveau national sous l'égide de l'AVICCA a porté ses fruits tant au niveau du gouvernement que de la filière regroupant les constructeurs (http://infranum.fr/nouveau-contrat-mode-stoc/) en vue de l'amélioration de la situation. Plusieurs mesures ont été mises en place : réalisation d'audits communs, prise en charge collective des frais de remise en état du réseau, possibilité d'exclure un sous-traitant en cas de manquement contractuel, accompagnement systématique de tout nouvel intervenant sur les réseaux, obligation pour les opérateurs commerciaux de prendre des photos « avant-après » de leurs interventions…

Val de Loire Fibre a mis en place une adresse générique pour signaler tous les incidents constatés sur le réseau :

derangement_reseau.valdeloirefibre@tdf.fr

En cas de panne ou de coupure, l'abonné doit contacter son opérateur directement.

LA QUESTION DU MOIS

Quels sont les impacts d'un plan d'adressage qui ne serait pas à jour ?

Adresser et dénommer les voies de sa commune permet à de nombreux organismes remplissant des missions de service public de faciliter leurs missions comme l'acheminement des courriers et des colis, l'aide à domicile, mais également les interventions de secours.

Créer des adresses normées permet à l'ensemble de vos administrés de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de votre commune.
Dans le cadre du déploiement du réseau de fibre optique, la qualité de l'adresse peut ralentir voire empêcher la prise d'abonnement par les habitants et entreprises de votre commune.
Aussi, il est important que l'adresse soit réalisé par la commune et surtout qu'il soit bien mis à jour auprès des acteurs de l'adresse.

L'ADRESSAGE
pour faciliter le déploiement du FttH

Plus d'informations :

- plaquette d'information du Syndicat, à télécharger ici.
- conseils et accompagnement de Pilote41 : http://www.pilote41.fr/outils/l-adressage

ACTUALITÉS DES CHANTIERS

37 /// 1 FÉVRIER /// CHAVEIGNES
CC TOURAINE VAL DE VIENNE

À l'invitation de la mairie, le syndicat participait à une réunion sur site avec Val de Loire Fibre et la société SMT afin de déterminer la pertinence de la pose de nouveaux appuis aériens pour remplacer des poteaux défaillants. Une tournée d'inspection complète a été réalisée afin de vérifier le futur cheminement de la fibre dans le centre et dans les hameaux. Des appuis supplémentaires peuvent être parfois nécessaires, notamment pour des poteaux Basse Tension ne passant pas le calcul de charge pour les nouveaux câbles optiques.

37 /// 5 FÉVRIER /// CORMERY
CC LOCHES SUD TOURAINE

Analyse des études APD (avant-projets définitifs) du déploiement de la fibre pour 2 zones de la commune. Le syndicat contrôle régulièrement les plans fournis par le délégataire ou ses sous-traitants pour relever d'éventuelles anomalies dans les règles d'ingénierie ou des oublis de locaux.

ACTUALITÉS DES CHANTIERS

37 /// 16 FÉVRIER /// AMBOISE
CC VAL D'AMBOISE

Double contrôle sur une double implantation d'armoires à Amboise, quai du Général de Gaulle, à proximité du kiosque à musique près du bord de la Loire. Contrôle des ouvertures, des implantations de coupleurs des opérateurs commerciaux et de la qualité des raccordements d'abonnés.

37 /// 18 FÉVRIER /// VILLEDOMER
CC CASTELRENAUDAIS

Contrôle de l'effectivité des raccordements de câbles optiques et des soudures dans une des deux armoires située rue du Maréchal Leclerc, à proximité de l'épicerie. Il est important pour le SMO de contrôler régulièrement la qualité de la mise en œuvre des armoires, notamment avant un futur passage en phase exploitation.

37 /// 3 MARS /// ROUZIERS-DE-TOURAINE
CC GÂTINE ET CHOISILLES - PAYS DE RACAN

Les chargés d'affaires du SMO sillonnent la Touraine et repèrent régulièrement de nouvelles constructions qui seront prochainement raccordées à la fibre optique. Un nouveau lotissement a été pris en photo pour témoigner de la densification du territoire à certains endroits et pour signalement à notre délégataire.

37 /// 11 MARS /// CHÉDIGNY
CC LOCHES SUD TOURAINE

Contrôle de l'armoire de rue positionnée à l'entrée de la zone artisanale de Chédigny, armoire qui est prévue pour raccorder prochainement plus de 380 prises sur la commune, foyers ou entreprises. Les travaux, bien avancés, vont permettre une ouverture prochaine pour une partie de la zone.

37 /// 18 MARS /// LA VILLE-AUX-DAMES
CC TOURAINE EST-VALLÉES

Lors de la phase dite de commercialisation et de la souscription à un abonnement à la fibre demandée par les habitants, certains raccordements peuvent être atypiques. Bien que les services publics ne doivent pas devenir une extension des services après-vente des opérateurs, les chargés d'affaires du SMO peuvent aussi aller sur le terrain constater les difficultés et orienter l'action des nombreux intervenants.

ACTUALITÉS DES CHANTIERS

37 /// 19 MARS /// MONTLOUIS-SUR-LOIRE
CC TOURAINE EST-VALLÉES

Les tourets de câbles optiques sont devenus des totems familiers sur le bord des routes de Touraine. Un touret signifie généralement une équipe de tireurs de câbles ou d'installateurs de boîtiers fibre à proximité. C'est un bon indice qui indique aux chargés d'affaires où faire parfois un contrôle inopiné. Ce fut le cas sur Montlouis, en bord de départementale, direction Saint-Martin-le-Beau, avec examen de points de branchements aériens.

37 /// 22 MARS /// MONTHODON
CC CASTELRENAUDAIS

À l'occasion d'un déplacement en mairie, le chargé d'affaires du SMO contrôlait le NRO de Monthodon ainsi qu'une artère avec déploiement aérien mené par l'entreprise H-TEL. L'ouverture à la commercialisation est proche pour de nombreux foyers.

37 /// 23 MARS /// SAINT-SENOCH
CC LOCHES SUD TOURAINE

Une partie des habitants de Saint-Senoch pouvant prochainement souscrire à des abonnements fibre, le SMO contrôle la présence des coupleurs (tiroirs dédiés) des opérateurs commerciaux dans l'armoire de rue. Si ces opérateurs d'envergure nationale sont présents en début de commercialisation, l'impact et le taux de souscription sont naturellement plus élevés.

37 /// 29 MARS /// SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE
CC TOURAINE VAL DE VIENNE

Les premiers habitants de Sainte-Maure-de-Touraine vont pouvoir souscrire des abonnements à la fibre début avril. Profitant d'un rendez-vous en mairie avec le délégataire Val de Loire Fibre, le chargé d'affaires du syndicat contrôlait deux armoires de rues (rue de Loches et rue de Verdun) qui accueilleront prochainement les équipements des opérateurs nationaux.

VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE

02 54 58 44 39
contact@valdeloirenumerique.fr
WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR

Syndicat Mixte Ouvert
Val de Loire Numérique
Hôtel du Département
Place de la République
41020 BLOIS Cedex